

Problèmes d'orientation (droit public)

Par **lilou94**, le 15/05/2011 à 12:53

Bonjour à tous & toutes !

Je viens sur ce forum car j'ai quelques soucis d'orientation et j'aimerais éclaircir tout ça d'autant plus que travailler avec un objectif clair et précis me semble plus "sympa" en droit.

Alors, je me suis inscrite en fac de droit un peu au hasard après mon bac et, il se trouve que le droit m'a énormément plus. Mais, m'étant inscrite sans ambition précise je me retrouve à devoir choisir un parcours public ou privé. Après quelques recherches j'ai trouvé un emploi qui me plairait vraiment : Directeur d'Hôpital ou à défaut directeur de centre de santé (maison de retraite, etc...).

Dès lors, la voie qui me semble plus logique est celle du droit public.

Cependant après quelques recherches, je me suis rendue compte que pour accéder à cette profession il était impératif de passer par l'EHSESP de Rennes. Le concours d'accès y est (paraît-il) très difficile et, les reçus proviennent majoritairement d'IEP ou de l'ENS de Cachan. J'aimerais donc savoir s'il m'est possible d'accéder à cette école et donc d'exercer ce métier en venant d'une université de Droit. J'ai un bon niveau (13.8 de moyenne en L2) mais je viens d'une petite faculté du sud ouest (toutefois elle est bien en droit public).

Merci de m'aider à éclaircir les zones d'ombres de mon orientation ;)

Lily.

Par **alex83**, le 15/05/2011 à 13:24

Bonjour,

Vous pouvez repiquer sur Science po (pas forcément Paris) en L3 ou en M1. Après je ne connais pas le niveau du concours mais commencez d'ores et déjà à le travailler en lisant des bouquins en rapport et suivez bien l'actualité juridique et non juridique (mais ça c'est une banalité)

Par **lilou94**, le 15/05/2011 à 14:05

Merci pour ta réponse mais le cursus de science politique ne me tente pas réellement dans le sens où, j'aime vraiment le droit !

Après j'ai un bon niveau de culture G, et travailler pour réussir ce concours ne me gêne pas.

Mais ma réelle question était plutôt : est-il possible de réussir le concours de l'EHESP en ayant fait un parcours "complet" de droit à la fac ?

(si quelqu'un est dans la situation ou a une connaissance ...)

:)

merci 